



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Service de l'instruction publique et de l'action
pédagogique
Sous-direction des lycées et de la formation
professionnelle
Bureau des lycées généraux et technologiques
DGESCO A2-1
D 2022- 003607
Affaire suivie par :
Julie CARTON
Tél : 01 55 55 10 14
Mél : julie.carton@education.gouv.fr

Paris, le 19/04/2022

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Monsieur,

Par courrier en date du 30 mars 2022, vous avez appelé mon attention sur les épreuves terminales du baccalauréat de philosophie, d'humanités, littérature et philosophie (HLP) et sur le Grand oral. Après consultation des professeurs de philosophie, par l'intermédiaire d'un questionnaire qui leur a été adressé à la fin de l'année scolaire 2020-2021, l'association des professeurs de philosophie de l'enseignement public (APPEP) dont vous êtes le président, a souhaité me faire part des difficultés rencontrées par les professeurs de philosophie et de leurs conséquences lors de la session 2021 du baccalauréat, dans le contexte de crise sanitaire.

Depuis le début de la crise sanitaire, le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a veillé à ce que les mesures prises pour limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19 s'inscrivent dans le respect de la mission essentielle de l'École républicaine. C'est pour répondre à cet objectif, que le ministre a annoncé le 28 janvier 2022 des aménagements concernant la session 2022 du baccalauréat avec notamment le report des épreuves des enseignements de spécialité en mai 2022 ainsi qu'un aménagement dans les sujets.

Votre courrier évoque des dysfonctionnements concernant l'organisation des examens (convocation des candidats, des correcteurs, calendrier de correction...) et la dématérialisation des copies, lors de la session 2021. Sachez qu'ils ont été pris en compte et que des actions de prévention techniques, pédagogiques et organisationnelles ont été menées pour prévenir ces difficultés, lors de la session 2022.

Pour ce qui est des sujets d'examen de l'épreuve terminale de philosophie et de l'enseignement de spécialité d'humanités, littérature et philosophie (HLP), ceux-ci reposent sur les parties de programmes initialement prévues avec les épreuves programmées en mars 2022. Toutefois, des aménagements sont mis en place pour la session 2022 afin de tenir compte des acquis au vu du contexte sanitaire. De même, pour le Grand oral, tout a été mis en œuvre afin que l'organisation de l'épreuve se passe dans les meilleures conditions, tant pour les candidats que pour les enseignants membres des jurys.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, ma sincère considération.

Monsieur Nicolas FRANCK
Président de l'APPEP
presidence@appep.net

La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL